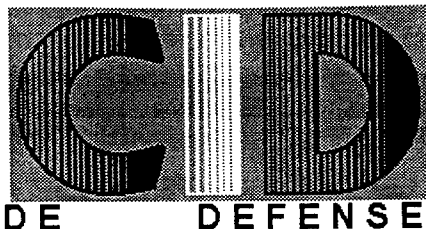


COLLEGE INTERARMEES



**EPO N° B03**

*ETUDE PARTICULIERE A OPTION*

Quel avenir pour le Livre Blanc de la défense ?

SOUS LA DIRECTION DE : ICA CHAVASSE-FRETAZ  
DAS/ CELLULE DEFENSE ET STRATEGIE



**MEMBRE DU COMITE LCL (AIR) RICHARD (FRANCE)**  
**MEMBRE DU COMITE LCL (TERRE) BARAU (FRANCE)**  
**MEMBRE DU COMITE CBA (TERRE) LALUBIN (FRANCE)**  
**MEMBRE DU COMITE CC (MER) PONS (FRANCE)**  
**MEMBRE DU COMITE CDT (AIR) MONTOCCHIO (FRANCE)**  
**4° PROMOTION 1996 - 1997**

DESTINATAIRES: DAS (6 EX), EMA/FN, EMA/EG, CID (CDT DIV B, CDT GRPT ETR).

# PLAN

## Introduction

### 1. Etat des lieux du Livre Blanc français

- 1.1. Les déséquilibres dans l'analyse géopolitique
- 1.2. L'absence de définition des intérêts immatériels
- 1.3. Le besoin de mise à jour dans le domaine nucléaire
- 1.4. Les carences concernant la stratégie des moyens et la stratégie organique
- 1.5. L'évolution dans le lien « Armées-Nation » et l'absence de stratégie économique

### 2. Synthèse de l'analyse des Livres Blancs étrangers

- 2.1. Remarques générales sur les Livres Blancs étrangers
- 2.2. Livre Blanc allemand 1994
- 2.3. Livre Blanc britannique « *Statement on the Defence estimates* » 1996
- 2.4. Livre Blanc canadien
- 2.5. Livre Blanc italien « *Modello di Difesa* » 1995
- 2.6. Livres Blancs américains

### 3. Propositions pour le nouveau Livre Blanc français

- 3.1. Objectifs de communication
- 3.2. Un document vivant
- 3.3. Thèmes approfondis

## Annexes

Annexe I: Lecture critique du Livre Blanc français

Annexe II:

- Appendice 1: Le Livre Blanc allemand
- Appendice 2: Le Livre Blanc britannique
- Appendice 3: Le Livre Blanc canadien
- Appendice 4: Le Livre Blanc italien
- Appendice 5: Le Livre Blanc américain

Annexe III:

- Appendice 1: La contre-prolifération
- Appendice 2: Le scénario 6
- Appendice 3: La sécurité intérieure, le maintien de l'ordre et la défense des institutions

Annexe IV: Bibliographie

## Introduction

Les bouleversements stratégiques intervenus dans le monde au début des années 1990 ont rendu la rédaction d'un nouveau Livre Blanc français indispensable. Si l'édition de 1994 a bien pris en compte l'évolution du contexte international, elle ne pouvait présager des nouvelles orientations concernant notre modèle de défense qu'allait décider le président de la République.

De grands chantiers sont en cours. Ils vont, dans un avenir proche, modifier davantage la donne stratégique. La suspension du service militaire plaide par ailleurs pour une nouvelle définition du lien Armées-Nation.

Trois ans après sa parution, ce Livre Blanc voit donc certains de ses chapitres devenir totalement obsolètes. D'autres parties, à la lumière des derniers développements survenus en France et à l'étranger, doivent aussi être corrigées, affinées, ou complétées. Enfin, il convient de redéfinir un objectif de communication en cohérence avec les grands changements survenus.

Cette étude a pour but de formuler des propositions de rédaction d'une version à venir portant tant sur le fond que sur la forme. Elles découlent d'une relecture critique du Livre Blanc de 1994, enrichie des conclusions du Groupe de suivi du Livre Blanc, de l'analyse des Livres Blancs étrangers et des nouveaux textes parus depuis 1994.

Dirigée par l'ICA Chavasse-Frétaz de la DAS, l'étude a été menée par le Lcl Richard, le Lcl Barau, le CBA Lalubin, le CC Pons et le Cdt Montocchio.

Outre les séances de travail tenues en salle de travail au CID, trois réunions ont eu lieu dans les locaux de la DAS afin de bénéficier de l'avis de certains experts ayant participé à la rédaction du Livre Blanc de 1994.

La présentation finale de l'étude a été effectuée le 11 Mars 1997 à la DAS sous la présidence de l'Amiral Battet, Directeur Adjoint de la DAS.

Elle s'est faite en présence du Général de Corps Aérien Prasil, des CV Dupré la Tour (EMA/FN), Denavit et Dupont (EMA/EG), du Col Kuttlein, de Mr Tertrais et de l'ICA Chavasse-Frétaz (DAS).

# 1. Etat des lieux du Livre Blanc français

(cf Annexe I « Lecture critique du Livre Blanc »)

## 1.1. Les déséquilibres dans l'analyse géopolitique

L'analyse du cadre géopolitique paraît incomplète et déséquilibrée : incomplète car elle ne prend pas en compte toutes les nouveaux risques (caractère inéluctable de la prolifération, zones de non-respect du droit...), et déséquilibrée parce qu'elle se focalise sur le continent européen.

Les préoccupations qui étaient celles des autorités françaises et des spécialistes de défense en 1993 peuvent expliquer ce manque apparent.

Il s'agissait de:

- 1°) abandonner l'approche classique des trois cercles du général Poirier,
- 2°) garder le regard tourné vers l'Est,
- 3°) ne mettre en valeur que les menaces dimensionnantes pour nos forces,
- 4°) ne pas ériger le sud de la Méditerranée en ennemi potentiel.

Il semble pourtant que:

1°) l'approche des trois cercles a l'avantage d'être exhaustive ;  
2°) l'Est a de moins en moins vocation à être « l'ennemi de référence » (PPP<sup>1</sup>, élargissement de l'OTAN, charte OTAN-Russie...).

3°) on ne peut se contenter, dans un Livre blanc qui doit être exhaustif (ce n'est pas une loi de programmation qui se justifie point par point mais un panorama complet et théorique), des seules menaces dimensionnantes.

4°) le Sud présente un risque sans être une menace. Mais le risque d'aujourd'hui peut être la menace de demain.

## 1.2. L'absence de définition des intérêts immatériels

Les objectifs de la politique de défense ne comprennent pas de définition d'intérêts immatériels.

Ce flou était volontaire.

Le contexte a maintenant changé. La professionnalisation et l'évolution de la nature du lien Armées-Nation exigent de clarifier les circonstances ou les raisons pour lesquelles les forces armées seront engagées (cf polémique récente sur l'emploi des forces en RCA).

## 1.3. Le besoin de mise à jour dans le domaine nucléaire

La stratégie de défense doit être actualisée dans le domaine du nucléaire.

Des études sont actuellement menées à ce sujet et ont peu de chance d'être rapidement divulguées en raison de leur confidentialité.

Concernant la lutte contre la prolifération, il a été décidé de ne pas tenir un discours alarmiste et d'éviter de désigner de nouveaux ennemis au Sud de l'Europe.

Il semble néanmoins nécessaire d'afficher un discours minimum, notamment dans la perspective du scénario 6.

## 1.4. Les carences concernant la stratégie des moyens et la stratégie organique

La stratégie des moyens et la stratégie organique sont insuffisamment traitées.

---

<sup>1</sup> PPP: panorama pour le pays.

Il est dommage de ne pas profiter d'un tel document pour clarifier les objectifs des armées en matière d'organisation, d'entraînement et de méthode, ce qui serait un premier pas dans la nécessaire synergie interarmées en matière organique.

Par ailleurs le format et les ressources doivent être actualisés à la lumière des dernières décisions (loi de programmation, format 2015).

### 1.5. L'évolution dans le lien « Armées-Nation » et l'absence de stratégie économique

En ce qui concerne la politique d'armement et la stratégie industrielle, le document doit être actualisé à la lumière des décisions et orientations prises.

Il pourrait ainsi être intéressant d'afficher, comme pour les armées, l'organisation et les objectifs de la DGA, ainsi que ses relations avec les armées.

Par ailleurs, la notion « d'offensive économique » est absente du Livre Blanc, alors qu'elle se présente dans le Livre Blanc de la Maison Blanche et est mise en pratique avec beaucoup d'efficacité par l'industrie de défense américaine.

La notion « d'offensive économique » n'appartient pas à notre culture mais compte tenu de l'évolution des mentalités jusqu'au plus haut niveau et de la situation économique, il semble opportun d'évoquer une stratégie économique en matière de défense.

Enfin, une réflexion doit être menée sur les nouveaux axes à donner au lien Armées-Nation.

## 2. Synthèse de l'analyse des Livres Blancs étrangers

(cf Annexe II: analyse détaillée des Livres Blancs étrangers)

### 2.1. Remarques générales sur les Livres Blancs étrangers

Le groupe a étudié cinq Livres Blancs (LB), qui sont en fait de nature très différente. Ces documents peuvent être différenciés selon deux grandes caractéristiques:

\* l'objectif de communication:

Ces livres servent tous à afficher la politique de défense du pays, mais répondent aussi à des besoins particuliers, liés à l'organisation des institutions, à l'implication dans les organisations internationales, à la sensibilité de l'opinion publique.

Les LB anglais et US sont, par exemple, un moyen d'expression annuel pour les départements d'Etat et ministères vis à vis de leurs parlements respectifs.

Les LB canadien, allemand ou français apparaissent au contraire comme des publications circonstanciées, destinées davantage à convaincre l'opinion publique du bien fondé de la politique de défense et de sécurité face à la donne stratégique du moment.

\* le champ des préoccupations traitées:

Le champ des thèmes traités part toujours de la situation stratégique pour aboutir aux moyens des armées, mais peut comprendre des thèmes différents suivant les pays:

Le LB anglais parle peu de stratégie et se consacre surtout à la façon d'utiliser les forces armées;

Les LB latins (FR, IT) et canadien analysent en revanche le contexte stratégique de manière beaucoup plus exhaustive.

Les documents présentent trop de différences dans le but poursuivi pour pouvoir tenter avec succès une analyse croisée de leurs caractéristiques. Ils seront donc présentés livre par livre pour éviter tout amalgame. Les études détaillées de chaque LB font l'objet de l'Annexe II, appendices 1 à 5.

## 2.2. Livre Blanc allemand 1994

### \* Objectif de communication:

Très proche du LB français, il présente une approche plus globale: LB sur la sécurité et la défense. Davantage ancré dans l'actualité, il apparaît nettement comme un instrument de communication destiné surtout à l'Allemagne réunifiée, avec une insistance nette sur la légitimité démocratique des armées. C'est un ouvrage de vulgarisation.

### \* Champ des préoccupations traitées:

L'analyse géopolitique est centrée sur le champ de préoccupation européen (Mitteleuropa) et sur ses abords méditerranéens. L'accent est mis sur les organisations internationales: ONU (un chapitre entier), OTAN, OSCE, UEO, UE. Cet affichage très clair stigmatise la volonté qu'a l'Allemagne de ne s'engager qu'au sein de ces organisations, comme pour signifier la crainte qu'elle a d'elle-même en tant qu'acteur politico-militaire indépendant.

La stratégie des moyens manque de détails, tandis que l'organigramme est très étoffé: organisation du ministère, des armées...

## 2.3. Livre Blanc britannique « *Statement on the Defence estimates* » 1996

### \* Objectif de communication:

Rapport annuel présenté au parlement, il s'apparente à une loi de programmation à la française actualisée, enrichie d'un bilan des actions effectuées dans l'année et d'objectifs concrets pour l'année à venir.

Outil de communication interne (armées) et externe, il est très facile à lire et bien illustré (35 photos, 11 diagrammes, 21 tableaux). L'approche est nettement moins théorique que le LB français.

### \* Champ des préoccupations traitées:

L'approche géopolitique est très peu détaillée, mais les intérêts nationaux sont nettement définis.

Les missions des forces armées sont très étoffées avec en particulier un tableau des tâches réalisables par chacune des grandes composantes (porte-avions, sous-marins d'attaque, division blindée..)

Les objectifs annuels sont fixés pour le ministère et pour chacune des armées;

Une part importante est accordée à la méthode (qualité, productivité, contrôle de gestion..)

Nota: Il existe un document circonstanciel à caractère plus large: le « *Front Line First* », publié en 1994, qui relate le travail d'un « comité stratégique » anglais, mais qui se limite à une approche économique des contraintes pesant sur les forces armées.

Le but est d'expliquer comment les coûts peuvent être réduits en améliorant et en rationalisant:

- l'organisation et le management,
- la formation, l'entraînement du personnel;
- les infrastructures,
- la logistique et les équipements.

#### 2.4. Livre Blanc canadien

\* Objectif de communication:

Circonstanciel comme les LB allemand et français, il a été publié après les grands bouleversements de 1989/91. Il traite de sécurité et de défense (défense globale), comme le LB allemand.

\* Champ des préoccupations traitées:

Il présente une approche très théorique, comme le LB français. En revanche la construction manque de logique: le lien entre l'analyse du contexte et les missions n'apparaît pas clairement.

La contrainte économique apparaît comme le facteur déterminant pour la définition des forces armées.

#### 2.5. Livre Blanc italien « *Modello di Difesa* » 1995

\* Objectif de communication:

Version actualisée du modèle 1993, il présente un caractère moins officiel que les autres documents, n'ayant pas été ratifié par le gouvernement.

Ouvert au grand public mais moins illustré que les LB anglais et allemand, il est surtout destiné aux militaires italiens.

\* Champ des préoccupations traitées:

Le chapeau géopolitique détaillé définit deux arcs de crise centrés sur l'Italie, avec des menaces définies nommément (Algérie);

Le document insiste sur la projection dans le cadre de l'Alliance.

La moitié est consacrée à l'organique (organisation et préparation des forces), avec un accent marqué sur la professionnalisation croissante;

L'aspect économique est très développé, comme dans les documents US.

#### 2.6. Livres Blancs américains

\* Objectif de communication:

Il existe trois textes ayant chacun une teneur et un public différent:

- Un premier qui est circonstanciel: « *Bottom-up review* » (BUR) (1993) signé par Les Aspin<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Il est prévu qu'il soit remis à jour en 1997, à l'issue de la QDR (quadriennal defense review), puis qu'il soit publié tous les 4 ans.

- Deux autres qui sont annuels:

. le « *National Security Strategy* » (NSS) , traitant de stratégie globale et publié par la Maison blanche,

. le « *National Military Strategy* » (NMS), traitant de stratégie militaire et publié par le Pentagone.

Ces trois documents sont destinés à un large public (par l'intermédiaire d'Internet) mais le BUR est plus technique que les deux autres.

Leur nombre et leur fréquence sont le reflet du débat permanent qui existe au parlement.

\* Champ des préoccupations traitées:

- NSS:

La préface du président cite les menaces en nommant en premier les conflits ethniques, puis la prolifération (pays cités).

Les intérêts vitaux sont définis mais non détaillés, avec l'exemple de la guerre du Golfe, citée comme un conflit ayant mis en cause les intérêts vitaux US. Ils ne sont pas comme chez nous reliés nécessairement à la dissuasion nucléaire.

Le NSS évoque la défense globale avec une définition claire de la stratégie américaine et une référence explicite aux valeurs défendues.

- BUR:

Ce document, plus technique, met l'accent sur les armes de destruction massive et aborde la notion de guerre économique.

- NMS:

Ce document à connotation purement militaire, s'inspirant du NSS et du BUR, définit la façon d'utiliser les forces armées pour atteindre les buts définis par le Président.

### **3. Propositions pour le nouveau Livre Blanc français**

(cf annexe III)

#### 3.1. Objectifs de communication

Pour un public élargi :

Tous les documents examinés s'adressent à un large public : outil de communication interne mais aussi externe ( grand public, élus ) et extérieure ( Alliés et autres ...). Cette caractéristique est à conserver, compte tenu du bouleversement du contexte géopolitique et stratégique et de la période de transition inévitablement obscure que traversent nos forces armées ( besoin impératif de « lisibilité » ) ;

Le groupe propose que le futur Livre Blanc soit un ouvrage accessible, en particulier que:

- \* sa typographie soit claire et aérée
- \* qu'il comporte de nombreuses illustrations, photographies et croquis
- \* que les données techniques et chiffrées soient reléguées en annexes
- \* qu'il soit accessible sur Internet,
- \* qu'il soit traduit en plusieurs langues.

Pour une transparence accrue :

Le Livre Blanc doit s'attacher à décrire nos objectifs ainsi que notre stratégie « organique » et notre stratégie des moyens, pour informer nos concitoyens et donner aux armées des buts précis à atteindre.

Pour une parution régulière du LB :

On observe deux pratiques différentes chez nos Alliés : une parution périodique de bilan (comme c'est le cas des Livres Blancs britannique et américain) ou circulaire de vocation plus politique (comme c'est le cas des Livres Blancs français, allemand, canadien...).

Compte tenu du fait que:

- la professionnalisation des armées a introduit une rupture majeure dans notre système de défense non abordée dans le Livre Blanc de 1994,
- qu'il faudra davantage mettre en évidence le lien Armées-Nation,
- que cette réorganisation s'étale sur de longues années et que nombre d'événements tout aussi déterminantes sont encore à venir ( réforme de l'OTAN, défense européenne ...).

le groupe suggère de retenir la parution régulière d'un document établissant l'actualisation de la situation géopolitique et des relations internationales, le bilan des actions effectuées par les armées, ainsi que les orientations à court terme.

La France pourrait donc faire paraître un Livre blanc périodiquement, portant sur l'utilisation des forces armées, fournissant un bilan de leurs actions et décrivant leur organisation et leurs moyens dans un cadre temporel réduit, à l'usage d'un large public.

### 3.2. Un document vivant

Pour un document modulaire et évolutif:

Afin de:

- limiter le temps d'élaboration d'un Livre Blanc,
- faciliter sa parution régulière,
- éviter toute péremption précoce,

Le groupe recommande de structurer le futur Livre Blanc en fonction de la durée de validité des informations. Cela conduirait à un document modulaire en plusieurs parties du type:

- stratégie d'ici à 15 ans, voire 30 ans (analyse géopolitique, description des intérêts, alliances et accords de défense, ...),
- stratégie d'ici à 5 ans (loi de programmation, capacités moyen terme....)
- stratégie annuelle (bilan, budget,...).

Seules les données annuelles seraient régulièrement actualisées. La décision de retenir ou complètement le document serait fonction de l'évolution de la stratégie à long terme.

Pour faire apparaître clairement nos engagements au sein de l'alliance:

Compte tenu:

- de l'importance que revêtent nos engagements internationaux en matière de défense (OTAN, UEO,...)
- du fait que la France envisage de plus en plus de s'engager dans un cadre multinational
- des propositions du Livre blanc sur la sécurité européenne (UEO),
- du nouveau concept franco-allemand de Nuremberg

il est possible d'intégrer dans le futur Livre blanc les préoccupations que nous avons en commun avec nos alliés.

Elles pourraient comprendre:

- les intérêts nationaux que nous partageons avec eux
- une analyse géopolitique commune de la menace et des risques
- une conception stratégique commune (le concept stratégique de l'alliance, le concept franco-allemand, le futur concept de la PESC après la CIG)
- la description des modalités de coopération en matière de défense.

Pour dégager les particularités de notre défense nationale:

Il convient de conserver des hypothèses purement nationales d'emploi des forces armées. En effet, en raison de la période d'incertitudes stratégiques et de bouleversements organiques que traversent nos forces armées, il est essentiel, pour lever toute ambiguïté dans l'esprit du grand public et des forces armées elles-mêmes de faire figurer en bonne place la participation des armées aux missions de maintien de l'ordre et de défense des institutions, telle qu'elle est énoncée par l'ordonnance de 1959.

D'ailleurs, la plupart des documents étrangers étudiés font figurer parmi les objectifs et les hypothèses d'emploi des forces armées la défense du territoire national (placée en tête des tâches dévolues aux forces britanniques); le Livre Blanc français ne fait apparaître cette préoccupation majeure qu'à la fin du texte.(cf Annexe III, Appendice 2).

Pour un affichage des capacités militaires :

La plupart des documents étrangers à parution régulière dressent un tableau complet des effectifs et des structures des forces armées; le Livre Blanc de 1994 s'en tient à la définition d'un format global.

Dans la mesure où le Livre Blanc est destiné à fournir une information claire et cohérente sur les capacités des forces françaises, et parce que cette information ouverte participe à la dissuasion, il paraît indispensable qu'il comprenne le bilan détaillé des volumes de forces, de leurs équipements, de leurs structures et de leurs perspectives d'évolution ( cf Livre Blanc GB ).

Pour l'introduction d'une dimension organique:

Les documents américain et allemand décrivent l'organisation des forces armées et du ministère de la Défense; le Livre Blanc britannique, en particulier, mentionne précisément la place et le rôle dévolus au MOD au sein de l'architecture de la défense.

Le nouveau Livre Blanc pourrait, dans un souci de précision, décrire l'organisation actualisée des forces armées, de la DGA, du ministère et préciser le rôle de ce dernier au sein de l'architecture de la défense.

Pour la définition des valeurs défendues par les forces armées :

La plupart des Livres Blancs étudiés abordent cette question ( notamment les documents allemand et américain ) ; le Livre Blanc français traite de la relation défense et société et appelle au développement de l'esprit de défense sans toutefois mentionner les valeurs qui le nourrissent.

Le nouveau Livre Blanc pourrait donc définir plus clairement ces valeurs, ce qui donnerait plus d'envergure à cette dimension, limitée dans le Livre Blanc de 1994 à la complémentarité des actions ministérielles (démocratie, droits de l'homme,...).

### 3.3. Thèmes approfondis

Outre les propositions énoncées ci-dessus, plusieurs thèmes, approfondis dans l'annexe III, méritent d'être mis en valeur dans le futur Livre Blanc:

- contribution de la défense à la lutte contre la prolifération (contre-prolifération),

- contribution des armées au maintien de l'ordre, à la sécurité intérieure et à la défense des institutions,

- le scénario «S6» associé à la mise en place d'un système d'indices et de prise de décision.

La révision du lien Armées-Nation, indispensable à la suite de la professionnalisation, n'a pas fait l'objet d'approfondissement, faisant l'objet d'une étude particulière à option d'un autre groupe de travail (étude B13 sous la direction du Général de la Maisonneuve).

## ANNEXE I

# Lecture critique du Livre Blanc

### 1. Lecture critique

#### \* Chapitre 1: Perspectives internationales

Ce chapitre n'aborde que trop succinctement la géopolitique des régions entourant l'Europe. Il n'y a pratiquement aucun développement concernant le bassin méditerranéen, le Moyen-Orient et l'Afrique. L'approche géopolitique paraît incomplète.

Parmi les nouvelles menaces, doivent être prises en compte, d'une part le caractère inéluctable de la prolifération malgré la non-prolifération, et d'autre part, les zones de non respect du droit et la violence urbaine.

#### \* Chapitre 2: Les objectifs de la politique de défense

Il n'est fait aucune référence aux droits de l'homme dans les intérêts immatériels de la France. Est-ce une imprécision volontaire ?

Le paragraphe consacré à la cohésion nationale met en évidence la nécessité d'un ciment social et de valeurs partagées. Or, ces valeurs et les grandes lignes de la politique devant les préserver ne sont pas définies (Idée de la nation, sens civique, lien Armées-Nation,...).

#### \* Chapitre 3: Le cadre de référence international de notre politique de défense

Ce chapitre traite d'un sujet en pleine évolution. Cependant quelques idées-forces peuvent être retenues:

- Renforcement du pilier européen au sein de l'OTAN et disparition de la dualité UEO-OTAN,

- Intégration probable de l'UEO au sein de l'UE,

- Changement de notre politique africaine: en ce qui concerne notre action en Afrique, peut on encore parler d'accords bilatéraux dans la mesure où nous ne souhaitons plus intervenir seuls en Afrique ?

- Stratégie de contre-prolifération: un paragraphe est consacré à la lutte contre la prolifération, mais il se limite à la non-prolifération, c'est à dire essentiellement aux aspects diplomatiques, sans évoquer l'éventuelle participation des forces armées.

#### \* Chapitre 4: La stratégie de défense

Une stratégie renouvelée:

Quelles perspectives pour notre doctrine d'emploi de l'arme nucléaire ?

L'ultime avertissement apparaît toujours. Est-ce toujours d'actualité ?

Sans essai, quelle est la crédibilité de notre outil nucléaire ?

Entre la dissuasion nucléaire et la stratégie d'emploi des moyens conventionnels, faut-il faire apparaître une stratégie de contre-prolifération ?

Les hypothèses d'emploi des forces:

L'existence possible de menaces non étatiques (terrorisme, prolifération, organisations mafieuses, troubles internes graves,...) pose la question d'une riposte adaptée. Faut-il envisager un « scénario 0 » de « crise intérieure » ?

La cohérence du scénario 4 est mise en cause par la déclaration récente de ne plus intervenir seuls en Afrique, voire par l'émergence d'accords de défense d'un nouveau type (Moyen-Orient).

Le changement de format préconisé dans le scénario 6 doit être étudié au regard de la suspension de la conscription.

\* Chapitre 5: Capacités des forces armées

L'ensemble du chapitre consacré aux capacités des forces doit être réactualisé pour être mis en conformité avec la loi de programmation et le format 2015 (simultanéité des engagements, volumes de forces engagées,...).

Le paragraphe intitulé « L'environnement général » est trop succinct et devrait être remplacé par un paragraphe « préparation des forces » beaucoup plus étoffé traitant de l'entraînement, la simulation, la synergie interarmées, la sous-traitance,...

\* Chapitre 6: Les ressources humaines

Il est à revoir entièrement.

Consacrer un paragraphe à l'armée de métier et à la condition militaire, au personnel civil, à la réserve, au rendez-vous citoyen, au changement de format.

\* Chapitre 7: Politique d'armement et stratégie industrielle

La notion « d'offensive économique » et le lien « industrie de défense-Armées » pourraient être développés dans le Livre Blanc.

\* Chapitre 8: L'effort de défense

Les chiffres donnés dans ce chapitre doivent être actualisés.

\* Chapitre 9: Défense et société

La notion de « sécurité intérieure » doit être insérée dans le paragraphe consacré à la défense civile.

2. Réponses apportées par la DAS lors de la réunion du 05 Février 1997

\* Chapitre 1:

En réponse au manque d'étude géopolitique concernant l'Afrique et le bassin méditerranéen, il apparaît qu'il y a eu peut-être une focalisation sur l'Europe de l'Est. De plus, il n'était pas souhaitable non plus de désigner le Sud comme le nouvel ennemi.

Faut-il y revenir maintenant ?

La violence urbaine n'est pas du ressort de la Défense, contrairement au maintien de l'ordre et à la sécurité intérieure (Vigipirate,...).

\* Chapitre 2:

Les Droits de l'homme: doit-on être plus précis ? Les intérêts moraux ne se définissent pas. C'est une question de perception ponctuelle et circonstancielle. C'est donc un flou volontaire.

Même réponse en ce qui concerne les « valeurs ». Elles ne doivent pas être définies. Cependant le rôle de l'Armée dans la cohésion nationale est mal défini.

\* Chapitre 3:

Il ne faut pas confondre les accords bilatéraux avec des opérations du type « Turquoise ». Il faut comprendre que la France n'interviendra plus seule dans ce type d'opération, mais qu'elle continuera à assumer ses responsabilités dans le cadre des accords bilatéraux.

Il est à noter que l'on a élargi le champ des accords de défense vers le Moyen-Orient.

\* Chapitre 4:

L'ultime avertissement n'apparaît plus dans le discours politique. Cependant, cette notion peut toujours avoir un sens (cas de la résurgence par exemple). L'ultime avertissement offre toujours la possibilité d'affirmer notre détermination face à un adversaire qui nierait notre volonté d'utiliser l'arme nucléaire. Lorsque que l'on choisit de ne pas définir nos intérêts vitaux, l'ultime avertissement permet de tracer la ligne à ne pas franchir.

Concernant les essais, faut il faire des démonstrations d'une autre nature (démonstration de simulation par exemple) ?

Le manque concernant le traitement de la prolifération vient en partie du fait que certains participants à la rédaction du Livre Blanc n'ont pas souhaité être alarmistes, refusant de considérer qu'un échec était possible dans la politique de non-prolifération.

\* Chapitre 5:

Concernant la préparation et le soutien des forces, le Livre Blanc doit donner quelques grands axes, et charge aux états-majors de concrétiser les mesures à prendre. C'est de toute façon un sujet dont on ne peut parler qu'avec difficulté puisque nous n'avons pas en France de « carrefour de l'organique » (il n'y a pas l'équivalent du JCS en France).

\* Chapitre 9:

L'offensive économique telle qu'elle est prônée par les Américains (les forces armées rétablissent des démocraties qui offriront de nouveaux marchés aux industries américaines) ne correspond pas à la mentalité française.

## ANNEXE II

### Appendice 1

## Le Livre Blanc allemand

### 1. Caractéristiques générales

\* Taille:

Document de 160 pages réparti en 7 chapitres, adopté par le gouvernement fédéral le 15 mars 1994.

\* Public:

Le Livre blanc 1994 présente le concept de la politique de sécurité et de défense de l'Allemagne. Publié en version française et anglaise, harmonisé dans ses orientations fondamentales avec le Livre blanc français, il s'adresse au peuple allemand mais également à ses partenaires européens et outre-Atlantique.

\* Périodicité:

Le Livre blanc 1994 est le premier document national après l'écroulement de l'URSS et la réunification du pays. Un autre est en cours de préparation. La fréquence est plus importante qu'en France. Avant 1994, les dates de parution ont été les suivantes: 70, 72, 74, 76, 79, 83, 85.

\* Objectifs:

Les livres blancs allemands sont des documents de référence mais leurs portées dans le temps sont beaucoup plus restreintes que les Livres français. Ils abordent l'avenir de la Bundeswehr pour les deux ou trois ans à venir. Ainsi l'actualité ressort davantage: l'objectif de celui de 1994 est de sensibiliser le lecteur aux responsabilités que l'Allemagne est appelée à assumer au sein de l'OTAN et de l'UEO et hors zone OTAN (avant même la récente décision de la Cour constitutionnelle); les questions de personnel y occupent une place importante à la suite de la réunification.

\* Plan:

Chapitre 1: l'unité allemande et la Bundeswehr (11 pages)

Chapitre 2: la situation (17 pages)

Chapitre 3: le concept de la politique de sécurité et de défense allemande (5 pages)

Chapitre 4: les champs d'action et d'innovation de la politique de sécurité allemande (39 pages)

Chapitre 5: la Bundeswehr de l'avenir (23 pages)

Chapitre 6: la Bundeswehr en mutation (25 pages)

Chapitre 7: la Bundeswehr dans l'Etat et la société (18 pages)

### 2. Etude des aspects de défense

\* Aspect stratégique:

L'analyse stratégique ne fait pas ressortir de divergence fondamentale entre l'Allemagne et la France (effacement de la menace majeure, multiplication des risques). Seules les approches diffèrent, celles de l'Allemagne étant « autocentrées ». Le LB allemand fait également apparaître les risques écologiques.

La nouvelle situation géostratégique de l'Allemagne, au centre d'un continent qu'elle domine du point de vue économique, lui permet désormais de tendre à devenir la puissance régionale majeure en Europe. Elle peut se poser en interlocuteur privilégié des Etats-Unis. L'objectif poursuivi est de lier les pays d'Europe orientale, par le biais de l'intégration et de la coopération, autant que possible aux structures occidentales. Ainsi, l'analyse géopolitique est centrée sur l'Europe centrale.

La contribution allemande à la préservation de la paix sera avant tout de nature politique et économique et non militaire.

\* Aspect doctrinal:

Pour l'Allemagne, il faut faire évoluer les structures internationales relatives à la politique de défense pour les adapter au nouveau contexte: OTAN, UEO, OSCE, ONU. OTAN et UEO sont liés avec la nécessité d'accroître les capacités opérationnelles de l'UEO. Les interventions des forces allemandes dans le cadre de l'ONU sont développées. Toutes ces structures ainsi que les traités relatifs au désarmement sont largement détaillés (39 pages).

L'Europe est une préoccupation majeure: qu'il s'agisse de la liberté, de la sécurité, du bien-être des populations ou de l'intégration des démocraties dans l'UE.

Les risques militaires ne sont qu'un aspect parmi d'autres dans la large gamme des facteurs déterminant la sécurité.

La Bundeswehr reste une armée d'alliance, ancrée dans la démocratie. Elle demeure une armée de conscription, choix fait sur la base de considérations politico-historiques, sécuritaires, sociales et militaires.

\* Aspect organique:

Le Livre blanc allemand laisse une large place à l'organique et s'étend sur deux chapitres, soit environ 50 pages.

Pour l'avenir, il importe que l'Allemagne dispose de forces présentes et immédiatement disponibles lui permettant la participation adéquate à la maîtrise des crises dans le cadre l'Alliance, aux missions internationales en faveur de la paix et aux actions humanitaires.

A cette fin, la Bundeswehr s'articulera en trois catégories de forces:

- les forces de réaction qui sont des forces présentes
- les forces de défense principales, largement tributaires de la mobilisation
- l'organisation militaire de base des forces armées.

Il s'ensuit les mesures suivantes:

- la réorganisation du ministère fédéral de la Défense
- l'adaptation de l'administration territoriale de la Défense
- la réorganisation du secteur de l'armement
- la réduction des dépenses de fonctionnement.

L'éventualité, sinon la probabilité, de voir la situation évoluer à long terme exige une planification souple. La priorité est donnée à l'équipement des forces de réaction.

\* Aspect relatif à la stratégie des moyens:

La part consacrée aux équipements est faible (4 pages); à l'heure actuelle, l'équipement est jugé globalement suffisant pour la défense nationale.

Pour la période de 1995 à 1997, le 27<sup>ième</sup> plan budgétaire de la République fédérale fixe à 47,5 milliards de DM les crédits annuels alloués à la Défense (2,04% du PNB).

De même que la France, la Bundeswehr continuera systématiquement de rationaliser, de supprimer les redondances et de procéder à la privatisation là où cette approche lui permettra d'obtenir des économies

### 3. Thèmes approfondis

#### \* La sécurité intérieure:

Le Livre blanc allemand évoque au chapitre 6 la notion de défense globale: celle-ci embrasse toutes les mesures politiques, militaires et civiles nécessaires à la défense. Il s'agit de:

- préserver le fonctionnement de l'Etat et du gouvernement
- assurer la protection et le ravitaillement de la population civile
- assurer le soutien immédiat des forces armées par la fourniture de biens et de prestations du secteur civil.

La fusion de l'armée territoriale avec le corps de bataille ainsi que la redéfinition des missions nationales imposent des transformations. A l'avenir, ces missions seront assurées dans un cadre interarmées par les trois armées, l'armée de terre ayant, pour l'essentiel des missions, une fonction pilote.

#### \* Le scénario S6:

Des conflits militaires susceptibles de menacer l'Allemagne dans son existence sont devenus invraisemblables et ils le seront d'autant plus que l'Allemagne conservera sa protection en coopération avec ses partenaires de l'OTAN.

Une menace militaire visant un partenaire de l'Alliance peut être conçue uniquement comme résultat d'une politique irrationnelle ou d'un conflit dont l'escalade échappe au contrôle: les institutions de sécurité euro-atlantiques doivent disposer d'une stratégie efficace de prévention prospective des conflits.

Ainsi, l'Allemagne s'en remet aux alliances pour prévenir la résurgence d'une menace majeure.

#### \* Prolifération et contre-prolifération:

La menace d'une progression de la prolifération d'armes de destruction massive NBC ainsi que de leurs vecteurs exige le renforcement de la coopération multilatérale et internationale. Le gouvernement fédéral oeuvre au sein des alliances et des Nations Unies pour que soient développés des concepts de lutte contre la prolifération.

Ceci requiert une approche globale de la non-prolifération, du désarmement classique, de mesures relevant de la politique militaire, en passant par l'aide au développement.

Le terme de contre-prolifération n'est pas abordé mais la prévention, la réduction de la menace de prolifération et la protection contre les dangers qu'elle implique sont à l'ordre du jour. La non-prolifération constitue sur le plan politique de sécurité, des objectifs prioritaires pour les prochaines années.

## ANNEXE II Appendice 2

### Le Livre Blanc britannique

#### 1. Forme générale

##### \* Caractéristiques:

- taille: 145 pages dont 40 d'annexes consacrées au descriptif détaillé des forces et du budget;
- périodicité: annuelle (présenté en mai devant le parlement par le secrétaire d'état à la défense);
- public: grand public; les sigles sont traduits, le vocabulaire est simple.

##### \* Plan:

- chap 1: politique de défense (20 pages)
- chap 2: activités des forces (24 pages)
- chap 3: les ressources (6 pages + 8 en annexe)
- chap 4: le programme en équipements (20 pages)
- chap 5: personnel (14 pages)
- chap 6: rentabiliser les investissements (qualité, agences, initiatives...) (10 pages)
- chap 7: management (8 pages)

##### \* Homogénéité:

L'analyse géopolitique se réduit au minimum: aucune vue d'ensemble de la situation dans le monde. Les grands axes de la politique de défense sont définis clairement:

- défendre l'intégrité du pays, ses dépendances et ses intérêts;
- promouvoir la démocratie et les relations commerciales ouvertes à travers le monde, pour affermir la sécurité du pays et au bénéfice de la communauté internationale.

Les missions de la défense sont en revanche très étoffées, avec le bilan des actions effectuées et les objectifs à venir. On trouve également une définition précise des tâches des forces armées et sous forme de tableaux de leurs capacités ( informations types loi de programmation française).

Les chapitres consacrés aux ressources, équipements et personnels se présentent sous une forme classique, avec une analyse très pragmatique (action réalisée, objectifs pour l'année).

Une part importante du livre est réservée à la méthode: qualité, productivité, modes de gestion, entraînement, management...

#### 2. Remarques sur le fond

##### \* Politique de défense:

- Les intérêts nationaux, non qualifiés de vitaux, apparaissent nettement (territoire, ressortissants, matières premières);
- La défense de la démocratie fait partie des objectifs;

- Approfondissement sur le thème de l'élargissement:
  - relations avec la Russie placées en tête des préoccupations, avec les mesures concrètes qui permettent de les développer (visites, exercices,...)
  - relations et aide aux PECO: « outreach programme » comprenant les exercices, les entraînements (Albanie, Roumanie, pays baltes notamment);
  - précisions sur le rôle du PFP : préparer l'entrée dans l'OTAN et préparer les forces aux missions de maintien de la paix, missions humanitaires;
- Europe: propositions pour la CIG (processus décisionnel);
- UEO: bilan de la présidence GB, axée sur le développement des capacités opérationnelles.

\* Réponses aux thèmes approfondis:

Contre-prolifération:

Cette notion n'est pas abordée. Le chapitre 2 traite de la non-prolifération (TNP, CTBT, Rarontonga,...). La fin du chapitre 2 rappelle les accords sur le désarmement auquel la Grande-Bretagne participe ( traité de Vienne 1994, Open Sky, accord Wassenaar sur les matériaux et technologies duales).

Scénario 6:

- Nucléaire:
    - maintien de la « minimum effective deterrence », avec une seule composante (2 SNLE puis 4) pour la sécurité nationale et la contribution à l'OTAN;
    - composante aérobie (Tornados) retirée en 1998; le couple SNLE/Trident (6000 km, 12 têtes) assurera le sub-stratégique (1 seule tête par missile) et le stratégique;
    - pas de suppression tant qu'un nouveau système (« *before new and reliable systems for preserving stability are in place* ») ne sera pas mis en place;
  - NDLR: le fait d'évoquer ce démantèlement marque une différence nette avec notre Livre Blanc.
  - coopération avec la France (politique, doctrine, technique);
  - Menace: la notion de résurgence n'est pas évoquée (la partie consacrée à l'analyse géopolitique est très réduite);
- La « mission type » existe: « attaque sur une grande échelle contre l'OTAN »

Sécurité intérieure:

La première mission-type citée est : « *military aid to the civil power* »  
Elle correspond essentiellement aux missions en Irlande du Nord :17500 soldats en 1996.

## ANNEXE II Appendice 3

### Le Livre Blanc canadien

La démarche canadienne, dans la rédaction du Livre blanc sur la Défense, diffère nettement de la démarche française. Motivée par des considérations nationales d'ordre essentiellement budgétaire (quand la française part du constat d'un profond bouleversement de l'environnement stratégique), elle semble vouloir proposer une réponse à la question : comment assurer les missions génériques de la Défense canadienne avec un budget amoindri ?

Ce Livre blanc ne présente donc pas de nouveauté doctrinale. La description qu'il fait de la scène internationale actuelle ne débouche pas sur une définition de scénarios stratégiques ni, à plus forte raison, sur une refonte des missions génériques de la Défense.

#### 1. Caractères généraux du Livre blanc sur la Défense

##### \* Périodicité :

Comme dans le cas français, le Livre blanc canadien n'est pas un travail systématique et régulier, mais survient de façon circonstancielle, « afin de tenir compte de la transformation profonde des rapports internationaux et de l'importance des réalités économiques dans notre pays ».

##### \* Public visé :

Mise au point politique effectuée après des consultations très larges et des travaux très ouverts, ce document s'adresse à la nation, comme dans le cas français.

##### \* Volume :

A peu près équivalent à celui du Livre blanc français, environ 45 pages de format 21/29,7.

##### \* Plan :

Le Livre blanc se compose de sept chapitres d'inégale importance.

1. Scène internationale. 5 pages.
2. Considérations nationales. 3 pages et demie.
3. Des forces aptes au combat. 2 pages et demie.
4. Protection du Canada. 4 pages.
5. Coopération américano-canadienne en matière de défense. 6 pages.
6. Contribution à la sécurité internationale. 11 pages.
7. Mise en oeuvre de la politique de défense. 9 pages.

##### \* Etude du fond :

Les deux premiers chapitres récapitulent les données motivant la révision de la politique de défense et la rédaction du Livre blanc.

Le chapitre 1 (scène internationale) évoque le nouveau contexte géopolitique sans faire ressortir de menaces pesant directement sur la sécurité du Canada. Les « sujets de préoccupation » évoqués sont les mouvements plus ou moins anarchiques de populations (par délabrement de

situations économiques, politiques voire écologiques ou par crises ou guerres civiles), la prolifération de « technologies d'armement perfectionnées », la difficulté croissante éprouvée par les nations développées pour affronter ces défis de sécurité mondiale. Le Canada n'est concerné par ces sujets de préoccupation qu'en tant que nation solidaire de la communauté des nations ou, plus directement, en tant que pays développé dont la prospérité dépend de la sécurité mondiale (pour des raisons commerciales et migratoires).

Le chapitre 2 (considérations nationales) pose quant à lui de véritables impératifs, d'ordre essentiellement budgétaire, à la politique de défense. Il désigne même le ministère de la Défense pour supporter en priorité les efforts financiers du Canada, en recommandant « un financement stable mais sur une base inférieure à celle du budget de 1994 ».

Le chapitre 3 (des forces aptes au combat), partant du constat qu'aucune menace ne pèse directement sur le Canada, mais rappelant les principes de prudence et de solidarité internationale et interalliée, fixe deux axes pour la défense : défense de la souveraineté nationale en temps de paix et du pays en cas d'agression d'une part, participation à la défense de l'Amérique du Nord, des alliés européens et des nations victimes d'agression ainsi qu'à la promotion internationale de la sécurité et de la défense collectives d'autre part. C'est donc la souplesse (permettant de gérer toute la gamme des conflits) qui doit devenir la principale qualité de l'outil de défense canadien.

Les chapitres 4 (protection du Canada), 5 (coopération américano-canadienne en matière de défense) et 6 (contribution à la sécurité internationale) récapitulent les tâches incombant à la défense canadienne dans ces trois occurrences (qui ne sont pas nouvelles mais dont l'importance, la probabilité et donc l'ordre de priorité dans les efforts qu'elles requièrent ont changé), et concluent à une réduction, assortie d'un redéploiement, des moyens et des forces. Les chapitres 5 et 6 sont particulièrement développés.

Le chapitre 7 (mise en oeuvre de la politique de défense) décrit les mesures à prendre dans tous les domaines de la défense (gestion/commandement, équipement, infra/soutien, études, personnel, force totale/mobilisation, forces maritimes, forces terrestres, forces aériennes).

## 2. Réponse du Livre blanc aux trois thèmes d'approfondissement

- Le risque de prolifération fait partie des « sujets de préoccupation » évoqués au chapitre 1 (qui lui consacre une page). Il est décrit très largement (avec prise en compte de tous les armements sophistiqués, autres que de destruction massive, dont la prolifération se fait aussi par le commerce licite) et avec précision (tous les modes possibles de prolifération sont envisagés). Le chapitre 5 place cette menace sous l'égide de la coopération nord-américaine (Déclaration Roosevelt-Mackenzie King d'Ogdensburg) et s'en remet aux traités START I et II. L'éventualité d'un emploi des forces canadiennes sous menace d'armes de destruction massive est envisagée. Cependant aucune parade ou esquisse de parade à ce type de menace n'est imaginée au niveau national.

- L'emploi de la force armée pour résoudre une crise intérieure est explicitement envisagé. Ce concept s'enracine dans l'Histoire (« tout au long de l'Histoire du Canada, les provinces ont eu recours aux forces armées pour maintenir ou rétablir l'ordre lorsque les autorités civiles n'en avaient pas les moyens ») et s'appuie sur l'Article 275 de la loi sur la défense nationale (qui stipule que les forces peuvent être requises pour prêter main forte au pouvoir civil en cas d'émeutes ou de troubles réels ou jugés imminents). D'autres circonstances d'intervention intérieure des forces sont également évoquées (actes terroristes). Les moyens sont cités (« groupement opérationnel interarmées capable d'intervenir de façon immédiate et efficace »). Font également partie des missions des forces du Canada la « surveillance et le contrôle en temps de paix » du territoire, la protection des frontières contre les activités illégales, la protection des pêches et la surveillance de l'environnement (certains de ces domaines pouvant donner lieu à la mise en oeuvre de l'intervention intérieure des forces).

- Le risque de conflit majeur, jugé considérablement réduit, n'est pas évoqué. Il ne fait pas partie des « sujets de préoccupation » du gouvernement canadien.

## ANNEXE II Appendice 4

### Le Livre Blanc italien

#### 1. Caractéristiques générales

##### \* Périodicité :

La version de 1995 est une version actualisée du « Modello di Difesa » paru en 1993. Les raisons affichées de cette nouvelle version sont :

- l'évolution du contexte international ( engagement en Yougoslavie ) et national ( nouvelles hypothèses financières ) ;
- le retard pris dans l'adoption et la mise en train des réformes annoncées par le « Modello di Difesa » de 1993.

##### \* Cible :

Les décideurs politiques, le grand public.

##### \* Taille :

Une centaine de pages, 13 schémas, 5 annexes ( format des composantes terrestre, aérienne, navale, industrie de l'armement ...)

##### \* Economie du document :

- 1 ère partie : les nouveaux scénarii ;
- 2ème partie : le modèle de défense ;
- 3ème partie : les ressources.

Seule la première partie présente pour le groupe un certain intérêt, les deux autres traitant de questions très concrètes sur l'organisation des forces armées et de la défense.

#### 1. Analyse de la première partie :

Le nouveau contexte international caractérisé par l'incertitude et l'instabilité est déterminé par l'importance des facteurs géoéconomique, « néoïdéologique » (nationalismes de toutes factures), médiatique et la prolifération des armes de destruction massive.

L'Italie se trouve à équidistance de « deux arcs de crise », le premier allant de la Baltique au Caucase, le second reliant l'Afrique du nord au Golfe persique via le Moyen-Orient. Elle est donc au coeur d'une zone de grande instabilité. Parmi les risques identifiés, sont évoqués : la guerre balkanique, la guerre civile algérienne, les courants intégristes islamiques d'Afrique et d'Orient...

Dans ces conditions, l'Italie adhère à la nécessité de faire évoluer la notion de défense commune héritée de la guerre froide vers la notion de sécurité collective animée par les organisations internationales. L'OTAN reste l'organisation la plus efficace, même si elle doit mener à bien sa réforme, en vue d'améliorer ses capacités de projection, et son élargissement, car elle demeure l'instrument de la solidarité transatlantique. L'ONU ne dispose ni de la capacité militaire ni d'une véritable structure de commandement. L'OSCE n'est pas considérée comme une organisation de sécurité véritablement importante. L'UEO, expression de l'identité européenne de défense et pilier européen de l'Alliance, doit poursuivre son évolution, marquée par la création des Euroforces, voire se confondre dans l'Union européenne, pour devenir véritablement efficiente. La politique

internationale de l'Italie est fondamentalement déterminée par son appartenance à l'Union européenne ; l'Italie s'engage d'ailleurs dans le processus d'approfondissement de la PESC via la CIG.

Les forces armées italiennes sont un instrument de la politique extérieure et de sécurité nationales. Elles doivent donc honorer les engagements italiens au sein des organisations de sécurité collective et apporter leur concours aux forces de police chargées du contrôle du territoire national.

Trois missions principales sont définies :

- présence et surveillance ( prévention des risques externes et internes )
- défense des intérêts de l'Italie et participation à la sécurité collective
- défense du territoire national et participation à la défense de celui des Alliés.

Quatre capacités :

- action rapide et opportune pour prévenir et contenir les crises au stade initial;
- interopérabilité et intégration pour agir avec les Alliés ;
- mobilité pour intervenir là où se développent les crises ;
- soutien pour armer, renforcer, équiper et entraîner les forces d'intervention.

Un impératif :

la professionnalisation accrue des forces armées ( et la réduction du format en corollaire ).

### 3. Réponses aux thèmes d'approfondissement :

La contre-prolifération n'est pas abordée : certes, il est fait mention dans l'étude des risques de la menace proliférante mais aucune mesure ou engagement national n'est avancée, l'Italie se reposant sur cette notion de sécurité collective.

Le scénario 6 n'est pas évoqué : l'Italie affecte ses forces à l'Alliance.

La sécurité intérieure est évoquée : dans les missions de prévention et de surveillance figurent des missions de « concours à la sauvegarde de la liberté des institutions », en relation avec les forces de police, et « d'intervention en cas de calamités publiques ».

## ANNEXE II Appendice 5

### Les Livres Blancs américains

#### 1. Remarques préliminaires:

Trois documents méritent d'être étudiés:

*Report on the Bottom-up Review (1993)*  
sous l'égide du Secrétaire d'Etat à la Défense, Les Aspin

*A National Security Strategy of Engagement and Enlargement (1996)*  
édité par la Maison Blanche

*National Military Strategy of the USA (1995)*  
sous l'autorité du Chef d'état-major des armées, le Général Shalikashvili

Il s'inscrivent dans un contexte de débat budgétaire permanent. A ce titre, il font l'objet d'un suivi minutieux de la part des parlementaires et de l'ensemble des institutions publiques concernées par les questions de défense.

Il sont cependant assez conviviaux et peuvent toucher facilement le grand public.

Il faut aussi remarquer que seuls les américains emploient le mot « National » dans le titre de leurs documents. C'est un symbole de l'esprit patriotique américain qui autorise certainement un style de communication différent du Livre Blanc français.

#### 2. « Report on the Bottom-up Review (1993) »:

Il comporte 109 pages.

Il n'y en a qu'un seul de ce type.

Il s'adresse à un public averti car de nombreux sujets techniques sont traités, avec chiffres à l'appui.

L'analyse des menaces à venir place les armes de destruction massive (ADM) au premier plan et met en évidence le thème de la guerre économique:

- Les armes de destruction massive
- Les dangers régionaux
- Les menaces pesant à travers le monde sur la démocratie et les réformes
- Les dangers économiques

C'est le seul document américain qui développe quelques scénarii, davantage à titre d'exemple, et sans balayer largement comme le fait le Livre Blanc français.

Concernant la lutte contre la prolifération, on retrouve les deux aspects de la stratégie: non-prolifération et contre-prolifération si la précédente échoue.

Les axes d'effort de la contre-prolifération sont: le renseignement, la capacité des forces classiques et des forces spéciales à neutraliser les arsenaux, le maintien opérationnel d'une puissante dissuasion nucléaire et conventionnelle, le développement de la défense antimissile de théâtre et, sous forme d'alerte technologique, de la défense antimissile des USA, l'amélioration de la protection des forces aux combat (équipements, vaccins).

Concernant les crises intérieures, la Garde Nationale et la Réserve ont clairement la mission de traiter l'agitation civile de grande ampleur (page 94).

Concernant le scénario 6, la Réserve et la Garde Nationale doivent aussi assurer la reconstitution des forces (page 93, 94). Disposant d'une réserve de grande qualité, les américains ne sont pas confrontés de manière critique au problème de la reconstitution des forces. L'enjeu pour la réserve américaine n'est pas de savoir où puiser mais comment le faire de la façon la plus efficace pour être en mesure de l'utiliser en moins de trois mois.

### 3. « A National Security Strategy of Engagement and Enlargement (1996) »:

Ce premier document traite de la sécurité des USA au sens large. C'est un document éminemment politique, écrit par l'Administration Clinton et préfacé par le Président.

Il se compose de 52 pages.

La périodicité est annuelle.

Il s'adresse au grand public et est disponible sur Internet.

Il se présente sous la forme d'un bilan mettant en évidence les progrès accomplis au cours des trois premières années de présidence et donnant les grands axes stratégiques envisagés. L'objectivité n'est peut-être pas son point fort, en particulier dans la présentation des résultats obtenus.

Si les grands thèmes militaires sont bien abordés, l'approche économique et politique est constante tout au long du document.

Il est organisé de la façon suivante:

- Préface du Président (4 pages)
- Introduction (9 pages)
- Les axes d'action pour faire progresser les intérêts américains (27 pages)
- Analyse géopolitique (11 pages)
- Conclusion (1 page).

La préface du Président mérite d'être commentée pour les raisons suivantes:

L'analyse des dangers à venir fait ressortir une hiérarchie différente du Livre Blanc français:

- Les conflits ethniques et les pays animés de mauvaises intentions
- La prolifération des armes de destruction massive
- L'environnement et la rapide croissance de la population mondiale
- Le terrorisme, le crime international, le trafic de drogue.

Elle donne aussi les grands objectifs de la stratégie de sécurité nationale:

- Renforcer la sécurité grâce aux forces armées qui sont prêtes à combattre et grâce à la présence à l'étranger,
- Soutenir le redémarrage de l'économie américaine,
- Faire avancer la démocratie à l'étranger.

L'introduction est un tour d'horizon des actions accomplies au cours des trois dernières années.

Le chapitre suivant mêle étroitement stratégie militaire, intérêts économiques, et valeurs morales, en soulignant cependant avec insistance le lien existant entre ces différents aspects de la sécurité globale: la puissance militaire aide à rétablir (à l'étranger) la démocratie, qui permet le développement de l'économie de marché, qui elle-même offre de nouvelles parts de marché aux entreprises américaines.

Un paragraphe (page 22) définit de façon générale quand et comment utiliser les forces armées, montrant ainsi la crainte de se voir pris au piège contre son gré dans un conflit:

- La défense des intérêts vitaux (sans restriction)
- La défense d'intérêts non vitaux (de façon sélective et limitée)
- Les intérêts humanitaires.

Le paragraphe suivant (page 23) est consacré à la non-prolifération et à la contre-prolifération. La stratégie est articulée autour de mesures passives et diplomatiques (traités, accords avec la Corée du Nord, surveillance exercée par l'IAEA,...) et au cas où elles échoueraient, autour de programmes de protection et de prévention. Il y est fait mention de moyens défensifs et offensifs permettant de dissuader et éventuellement de prévenir l'usage d'ADM. Les efforts portent sur le renseignement pour trouver, identifier et neutraliser les arsenaux, la défense antimissile de théâtre, et une sorte d'état d'alerte technologique pour pouvoir répondre en trois ans à une menace pesant directement sur le continent nord-américain.

Un court paragraphe (page 31) aborde le thème de la sécurité intérieure, qui pourrait être perturbée par le terrorisme, des troubles graves ou des désastres naturels. Ces situations de crise sont du ressort des Agences fédérales et gouvernementales incluant les forces armées.

#### 4. « National Military Strategy of the USA (1995) »:

Ce document est à connotation purement militaire. Il s'inspire, d'une part du document édité par la Maison Blanche, et d'autre part du *Bottom Up Review*. Le Livre écrit par le Président décrit les grands objectifs de sécurité nationale, et celui rédigé par le JCS définit la façon d'utiliser les forces armées pour atteindre les buts fixés par le Président.

Il comporte 23 pages

Sa périodicité n'est pas pré-définie. Il est refondu lors de changements importants et suit forcément l'édition du Livre de la Maison Blanche.

Compte tenu de sa faible épaisseur, il n'est pas très dense, approfondit peu les thèmes abordés, et s'adresse au grand public. Il est d'un aspect très convivial puisque incluant de nombreuses photographies.

Il se compose de la façon suivante:

- Résumé (3 pages)

- Introduction (1 page)
- Le contexte international (2 pages)
- Les objectifs militaires (2 pages)
- La stratégie (11 pages)
- Les moyens (3 pages)
- Conclusion (1 page).

Le thème de la sécurité intérieure n'est pas abordé.

Le scénario 6 est envisagé dans le chapitre consacré aux grands objectifs nationaux. Il y est dit que les USA doivent pouvoir contrer l'émergence d'une coalition hostile ou la résurgence d'un adversaire plus puissant encore.

Dans le chapitre consacré à la stratégie, la dissuasion nucléaire est présentée comme étant la plus haute priorité de la stratégie militaire. Si la politique de réduction des armements (START I et II) est renforcée, la triade des armes nucléaires est maintenue pour:

- dissuader les autres nations de monter des arsenaux puissants
- convaincre tout adversaire que la recherche de l'avantage nucléaire serait vain. .

Les armements non stratégiques déployés ou déployables sont là pour protéger les alliés et pour participer à l'effort de non-prolifération.

Dans les chapitres consacrés à la stratégie et aux ressources, la Réserve occupe une place de choix. Elles sont là pour remplacer les forces d'Active déjà engagées ou pour aller combattre sur un autre front si besoin. Parmi les axes d'effort, on trouve la recherche d'un accès rapide et efficace à la Réserve.

La lutte contre la prolifération est une des priorités. Un paragraphe y est consacré dans le chapitre « Stratégie ». Les objectifs sont:

- dissuader en montrant sa capacité à toujours dominer tout type de conflit
- renforcer les défenses contre les armes NBC
- empêcher l'emploi de ces armes
- se préparer à agir en ambiance NBC.

## ANNEXE III

### Appendice 1

# La contre-prolifération

## Préambule

Le Livre Blanc n'évoque que des mesures passives de lutte contre la prolifération. Le manque de traitement de cette menace vient en partie du fait que certains intervenants participant à la rédaction du Livre Blanc n'ont pas souhaités être alarmistes. Or, aujourd'hui, la prolifération est inéluctable. Des mesures actives ne relevant pas de la simple non-prolifération doivent être envisagées. Elles sont regroupées sous le vocable « contre-prolifération ».

## 1. Etat de la prolifération

La prolifération pourrait ne pas se ralentir :

- l'ordre international n'inspire pas suffisamment confiance aux Etats pour les dissuader d'acquiescer des armes de destruction massive,
- les armes de destruction massive offrent une capacité de pression politico-militaire modulable,
- il y a aussi un phénomène de dominos : le Pakistan doit contrer l'Inde. Mais l'Iran ne peut rester insensible au surarmement pakistanais. L'Inde réagit à l'Iran. Les pays du Golfe réagissent à l'Irak,
- la prolifération est aussi facilitée par:
  - \* la concurrence commerciale dans un monde où la menace directe n'est plus perçue dans les pays développés,
  - \* le développement de technologies duales (chimiques, programmes spatiaux, GPS...),
  - \* la diversification des circuits de prolifération (sociétés écrans, firmes de nationalité tierce, Internet...),
  - \* la baisse du coût d'acquisition de matériels et de savoir-faire.

D'où le constat suivant dans le domaine nucléaire:

il existe aujourd'hui environ mille trois cents tonnes de plutonium. Cette quantité devrait doubler dans les trente prochaines années, alors même que la communauté internationale n'a pas trouvé de moyens scientifiques pour les consommer civilement, ni pour détruire les combustibles irradiés, pas plus que les moyens politiques de les mettre à l'abri des tentations militaires.

## 2. Stratégie de la contre-prolifération

L'étendue de la prolifération est une critique implicite de l'inefficacité des stratégies de non-prolifération et de ses instruments (traité de non-prolifération TNP). Outre les limites et insuffisances de ces stratégies,

- l'assistance internationale à l'ex-URSS reste très insuffisante,
- le Conseil de sécurité des Nations unies n'a aucun moyen de s'assurer que ne se développe pas quelque part un programme clandestin, ni les moyens d'intervenir si un tel programme venait à être découvert.

D'où la nécessité et l'urgence de mettre en place en France une stratégie de contre-prolifération qui pourrait être conduite selon deux axes:

- la prévention: il s'agit de
  - \* décourager la prolifération
  - \* contribuer à désamorcer les capacités existantes
  - \* exercer une pression internationale sur les Etats proliférants
- la réaction: il s'agit de
  - \* dissuader de l'emploi de telles armes
  - \* agir contre leur emploi
  - \* se protéger de leurs effets.

Les modalités à mettre en œuvre concerneraient les champs suivants:

- \* la diplomatie visant à obtenir l'isolement maximal de l'Etat visé,
- \* le renseignement pour détecter (à partir d'indices multiples), localiser et identifier (recueil de preuves) les acteurs et les sites de prolifération,
- \* les outils militaires adaptés, défensifs et offensifs: frappe de rétorsion (type APACHE), protection du champ de bataille (type ASTER), défense anti-missile nationale et protection individuelle.

### 3. Application à la stratégie française

Compte tenu de l'ampleur que requière une stratégie de contre-prolifération (acteurs relevant de divers ministères, moyens humains et financiers conséquents), celle-ci ne peut se situer que sur un plan international. Néanmoins, la France doit tenir compte des éléments suivants:

- Les limites financières et techniques:

Certaines méthodes de parade appropriées ne seront accessibles, pour des raisons tant financières que techniques, que d'ici 15 ans. A titre d'indication, les USA développent un programme de défense de théâtre et se contentent d'une alerte technologique pour le territoire national devant aboutir en trois ans.

- Les données géopolitiques:

Une stratégie de contre-prolifération trop agressive serait mal ressentie par les pays voisins de l'Europe. Par contre, l'instabilité et la prolifération présentes sur les flancs sud et est rendent nécessaires la mise en œuvre d'une stratégie de contre-prolifération.

- La compatibilité avec notre politique de dissuasion nucléaire:

Tout en n'affaiblissant pas notre crédibilité de la dissuasion nucléaire, la contre-prolifération doit être complémentaire de celle-ci, autant sur le plan militaire que politique. Ces deux aspects sont liés car suivant les acteurs et les objectifs visés, les moyens relèveront de la dissuasion nucléaire ou d'une réaction de contre-prolifération.

- L'ouverture sur l'Europe:

S'il est envisageable, à court terme, d'obtenir une diplomatie européenne agissant efficacement contre la prolifération, un programme militaire d'envergure à l'échelle européenne est beaucoup plus incertain, ne serait ce qu'en raison de l'absence de consensus (surtout franco-allemand) relatif à la dissuasion nucléaire.

### 4. Nécessité d'afficher une stratégie de contre-prolifération dans le Livre Blanc français

- Inconvénients:

Cette stratégie pourrait être mal ressentie par les pays non nucléaires et pourrait même

- \* favoriser une prolifération sauvage (multiplication des cibles).
- \* inciter les candidats à la prolifération à agir clandestinement.

La définition d'une stratégie de contre-prolifération risque de limiter notre liberté d'action.

- Avantages:

L'affichage d'une telle stratégie est le préalable à l'acquisition de moyens et de coopération avec les alliés.

Cet affichage permet d'exercer des pressions sur les Etats proliférants dans le but de décourager, désamorcer la prolifération.

### Conclusion

Malgré la confidentialité d'une stratégie de contre-prolifération et les inconvénients de son affichage, il n'est pas envisageable, de ne pas davantage détailler la contribution des moyens de la Défense à la lutte contre la prolifération dans un document de vulgarisation tel que le Livre blanc. Notons que pour les Etats-Unis, la prolifération arrive en tête de leur liste de menaces.

## ANNEXE III

### Appendice 2

## Le scénario 6

### 1. La résurgence d'une menace majeure

L.B : « Pour la première fois de son Histoire, la France ne connaît plus de menace militaire directe à ses frontières.(...) Nul ne conteste que la principale menace globale (...) s'est estompée. »  
Définition du scénario 6 : « Une telle menace reposerait sur les capacités de l'adversaire à mettre en oeuvre tous les modes d'action, directs ou indirects, possibles : moyens de frappes nucléaires sélectives ou massives, forces conventionnelles de haute technologie, moyens de subversion interne. Le risque que cette menace se réalise effectivement peut se présenter en Europe mais aussi, à long terme, hors d'Europe. »

Nouveau concept stratégique de l'OTAN (novembre 91) : « Les risques auxquels est exposée la sécurité des Alliés tiennent probablement moins à l'éventualité d'une agression calculée contre le territoire des Alliés qu'aux conséquences négatives d'instabilités qui pourraient découler des graves difficultés économiques, sociales et politiques, y compris les rivalités ethniques et les litiges territoriaux (...). Il n'est pas exclu qu'elles puissent aboutir à des crises mettant en cause la stabilité en Europe, et même conduire à des conflits armés susceptibles d'entraîner l'implication de puissances extérieures ou de se répercuter sur des pays alliés (...). Dans le cas particulier de l'Union soviétique, les risques (...) ne peuvent être dissociés du fait que ses forces conventionnelles sont largement supérieures à celles de tout autre État européen et que ce pays dispose d'un arsenal nucléaire considérable (...). »

Au regard de ces deux analyses, on peut distinguer deux types de menace majeure s'exerçant sur l'Europe occidentale :

- menace d'origine européenne, classique et nucléaire ;
- menace extra-européenne.

Dans les deux cas l'OTAN, en application de l'Article 5, s'impliquerait. Or, à la fin de la description du scénario 6, le seuil à partir duquel la France s'engagerait aux côtés de ses alliés n'apparaît pas clairement.

Définition théorique possible de la menace majeure :

La notion de menace majeure est liée à celle d'**intérêts vitaux**.

Si les intérêts vitaux sont les intérêts indispensables à la survie de la nation, la menace majeure est la menace pesant sur les intérêts vitaux, et donc mettant en péril la survie même de la nation.

Le groupe propose cette définition, qui est en contradiction avec celle plus large du LB 1994, et qui induit une acception restrictive des intérêts vitaux (à maintenir dans le sens exact du terme *vital*). Pas plus que les intérêts vitaux la notion de survie de la nation ne peut être définie avec précision.

Il est en revanche nécessaire de tenter de qualifier et quantifier la menace susceptible de la mettre en péril.

### 2. Evaluation et réponse à la menace majeure

- Recueil des indices :

à partir d'une qualification/quantification de la menace pourra être établi un catalogue d'indices à définir. Le CREST recense 28 indices possibles dans le domaine géopolitique. Des indices technico-opérationnels devront, dans le prolongement de cette démarche, être recensés.

Les indices pourront ensuite être utilisées suivant le schéma ci-dessous:

1. Définir les indices...
2. Recueillir les indices,
3. Analyser les indices,
4. Désigner la menace.

- Réponse à la menace majeure.

La dissuasion nucléaire reste la première réponse.

Le problème du changement de format et de la constitution de forces se pose dès avant la désignation de la menace. Il présente trois aspects, celui du personnel, celui des matériels et celui de l'organisation.

- Personnel (réserve et conscription):

volume (pour la réserve, ressource nécessaire évaluée par une étude du CID à 300 000 hommes)

type d'organisation (Garde nationale ?)

instruction, entraînement (unités, dérivation)

- Matériels :

nature (types à conserver ou à développer, veille technologique avec notion de seuil critique)

stocks ou " *readiness* " ?

- Organisation :

. choix d'une structure pour les réserves (renforcement des unités d'active ou création)

montée en puissance (délais, coût, outil industriel nécessaire, coopération avec les alliés avec répartition des compétences et des moyens)

. élaboration d'un Plan de mobilisation industrielle » à l'échelle de l'Europe, en répartissant les compétences.

## ANNEXE III Appendice 3

# Sécurité intérieure, maintien de l'ordre et défense des institutions

Hypothèse d'emploi de la Gendarmerie et des trois armées sur le territoire national métropolitain pour répondre à des troubles graves menaçant la défense des institutions, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population.

### 1. Les textes fondateurs

Cette hypothèse est évoquée par les textes fondateurs :

1°) Constitution de 1958, article 16 : « Lorsque les institutions de la République (...), l'intégrité de son territoire (...) sont menacées d'une manière grave et immédiate, et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances (...). ».

2°) Ordonnance n° 59 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense : « En cas de menace portant notamment sur une partie du territoire, sur un secteur de la vie nationale ou sur une fraction de la population... » (article 6).

### 2. Probabilité d'occurrence

Cette menace de déstabilisation intérieure connaît une probabilité d'occurrence sans doute au moins égale à celle du scénario 6. Les événements récents en fournissent maints exemples :

- émeutes de Los Angeles en 1992 ayant nécessité l'intervention de la National Guard soutenue par les Marines : 50000 délinquants, 65 morts;
- opération « Vesperi Siciliani » : 7000 soldats déployés pour la protection des institutions et les opérations de nettoyage anti-mafia ;
- en France, Vigipirate emploie actuellement 20000 hommes pour conjurer une menace n'excédant pas quelques milliers d'individus : 250 hommes arrêtés en deux ans. La flambée de violence en Nouvelle-Calédonie (Ouvéa) au printemps 1988 a nécessité une intervention des forces armées dans une véritable action de combat. On peut envisager la conjugaison d'actions terroristes et d'émeutes massives éclatant simultanément en plusieurs points du territoire et liées au délitement de la cohésion sociale.

En réponse à cette menace, la France disposerait actuellement, dans les forces armées, de 120 escadrons de gendarmerie mobile (soit 17000 gendarmes dont 13600 disponibles pour le maintien de l'ordre) auxquels on peut ajouter les compagnies de CRS (15500 dont 9400 disponibles pour le maintien de l'ordre).

Malgré ces moyens importants et en croissance, ces seules forces de l'ordre ne pourraient pas répondre à la conjugaison des événements cités plus haut.

### 3. Affichage dans les divers Livres Blancs

Pourquoi cette menace n'est elle pas affichée dans l'actuel Livre blanc ni dans la loi de programmation alors que nos alliés l'affichent dans leurs documents correspondants ?

Le Statement on the Defence Estimates (GB) en fait la Mission type 1 « *aid to the civil power* » ;

le Livre blanc allemand parle de « préserver le fonctionnement de l'Etat, assurer la protection et le ravitaillement des populations civiles » ;

le Livre blanc italien envisage expressément le concours des forces armées aux forces de police pour un contrôle efficace du territoire national et le concours à la sauvegarde des institutions ;

le livre blanc canadien l'évoque comme une hypothèse normale et habituelle ;

le *National Security Strategy* (US) aborde le thème de la sécurité intérieure et le *Bottom up Review* envisage l'intervention de la Garde nationale et de la Réserve des forces armées dans les crises intérieures.

### 4. Politique d'affichage

Quelle politique d'affichage faudrait-il adopter dans le Livre blanc concernant cette menace et les hypothèses d'emploi y correspondant ?

- Politique du non-dit :

Avantages :

à l'époque de la professionnalisation, évite de présenter l'armée comme un instrument répressif à l'usage du pouvoir ;

caractère provocateur d'une telle hypothèse évité vis-à-vis de populations fragiles et marginalisées, voire en rupture de ban ;

évite l'ouverture d'un débat politiquement incertain et susceptible de fissurer le consensus national sur la défense.

- Politique de l'affichage :

Avantages :

répond à une préoccupation grandissante et légitime de la société, le non-dit risquant de générer, à terme une inquiétude et par suite le débat refusé (que pourraient s'approprier certaines fractions politiques) ;

permet de reprendre des articles essentiels des textes fondateurs ;

rend cohérent et complet un texte de référence pour les forces armées dans leur organisation et leur mise en conditions ;

présente un caractère dissuasif et affirme la détermination du gouvernement à préserver la sécurité intérieure.

- Forme de l'affichage:

Actuellement cet emploi figure au chapitre 9. Il faudrait le faire apparaître au chapitre 4 sous la forme d'un « scénario 0 » ou d'une mission spécifique.

### CONCLUSION

Les soucis d'efficacité, d'harmonisation avec nos alliés dans le cadre d'une intégration européenne et atlantique croissante, de transparence et d'honnêteté vis-à-vis des citoyens contribuables doit appeler selon nous à préférer l'affichage au non-dit, étant entendu qu'une franche explication de tous les enjeux et hypothèses d'emploi des forces armées conférerait sa légitimité à cette mise au point.

## Annexe 4

### Bibliographie

\* Documentation française:

- Livre Blanc de 1994.
- Loi de programmation 1997-2002.
- Discours du Président Chirac du 23.02.1996.
- Modèle d'Armée 2015.
- Rapports sur les travaux des sous-groupes de suivi du Livre Blanc (1995).
- Etudes du CREST sur la résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale.  
Rapports des 24.06.1996 et 04.07.1996.
- Concept de l'Alliance (Novembre 1991).
- Concept de défense franco-allemand de nov 1996.
- Compte-rendus des journées d'étude du SGDN de 1995 - Commission 2.

\* Documents étrangers:

- Grande-Bretagne: *Front Line First 1994*  
*British Defence*  
*Statement on the Defence Estimate 1996*
- Allemagne: Livre Blanc
- Canada: Livre Blanc 1994  
Etude américaine du Livre Blanc canadien
- Italie: « Modello di difesa » 1995
- Espagne: Livre Blanc
- Europe: Livre Blanc sur la sécurité européenne (C(95) 212) signé par les états de l'UEO.
- USA: *Bottom Up Review 1993*  
*National Security Strategy of Engagement and Enlargement 1996*  
*National Military Strategy 1995*